

MESSAGE DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR



C'est avec satisfaction que nous présentons les résultats du 203^{ème} exercice de la Caisse d'Épargne Riviera, réalisés durant une année qui fut chahutée, tant les éléments politiques et économiques furent globalement défavorables.

Au niveau mondial, l'environnement géopolitique très instable a marqué les esprits. Son influence sur notre pays, îlot de stabilité, a été spécialement forte durant l'année sous revue. En particulier, l'évolution des perspectives économiques mondiales est demeurée une source d'inquiétude. En effet, l'économie de la Suisse, pays exportateur par excellence, au bilan excédentaire (solde positif de 37,5 milliards de francs en 2016), dépend étroitement de la santé des Etats avec lesquels elle

entretient des relations privilégiées : Etats-Unis, Union européenne et Chine en tête, des pays qui ont connu des destinées diverses en 2016 :

- croissance retrouvée au sein de la grande nation américaine qui investissait majoritairement dans sa propre économie,
- redressement de l'économie européenne qui restait toutefois marquée par les séquelles de la crise,
- stagnation de la deuxième économie mondiale, la Chine, qui s'endettait résolument.

Ce furent là des éléments fondamentaux avec lesquels notre pays a dû composer pour affirmer sa résistance.

Dans le but de maintenir un niveau de compétitivité internationale élevé, les argentiers helvètes, stoïques, ont fait preuve d'une grande rigueur dans l'exercice d'un tour de force monétaire périlleux : afin de réduire l'attractivité du franc, valeur refuge par excellence, la Banque Nationale Suisse (BNS) a dû poursuivre une politique accommodante, augmenter la masse monétaire, acheter des devises étrangères, et laisser, durant une année complète, le taux directeur de référence en territoire négatif. Le franc est pourtant demeuré à des parités critiques face aux monnaies étrangères, ce qui a pénalisé les entreprises exportatrices, même parfois sérieusement.

Des taux d'intérêts négatifs inscrits dans la longue durée

A fin 2016, les taux négatifs perduraient depuis près de 2 ans. Cette situation est anormale, ceci à plus d'un titre.

Tout d'abord, la situation est peu enviable pour les particuliers, pour qui le rendement de l'épargne est nul. Ajouter à cela des frais de tenue de compte, qui augmentent et ponctionnent les épargnants, conduit à un compte en banque qui devient désormais, pour ces derniers, une source de coût.

Ensuite, elle est tout aussi difficile pour les institutionnels, qui comptabilisent d'abondantes liquidités dans leurs bilans – conséquence entre autres de la politique accommodante de la BNS – et qui doivent être placées. En particulier, les caisses de pension, lesquelles doivent garantir à long terme un rendement à la prévoyance. Particulièrement touchées, ces dernières doivent respecter les exigences minimales de la loi et n'ont pas d'autre choix que de s'écarter des placements traditionnels sans risques, tels que l'épargne et les obligations en francs suisses, qui ne rapportent plus rien désormais. C'est donc vers des placements présentant un risque supplémentaire que se tournent les institutionnels, qui investissent dans des obligations en monnaies étrangères (avec un risque de change qui doit être couvert), des obligations de qualité inférieure, des produits structurés sur actions, des actifs placés dans des marchés émergents, ou des sociétés non cotées et actives dans les nouvelles technologies.

Alors que la stabilité de l'économie individuelle semble assurée tant que le particulier ne paie pas d'intérêt négatif sur son compte en banque, le pire des

scenarii ne pourra toutefois pas être écarté en cas de nouvelle baisse, par la BNS, de ses taux de référence, ou d'un abaissement des seuils sur les comptes de virement des banques. Cela dit, c'est bien de la prise de risque accrue dans les politiques de gestion des institutionnels que réside l'élément d'instabilité principal qui, s'il n'est que latent aujourd'hui, présente le plus grand danger à long terme pour l'économie de notre pays.

L'immobilier, un secours pour les placements

Dans ce contexte de taux négatifs, le marché de l'immobilier en Suisse, vigoureux, a fait office de sauveur en 2016. Pour le particulier, c'est vers un investissement de ses fonds propres dans une unité, le plus souvent un appartement qu'il pourra louer, qu'il trouvera un bon rendement. Pour l'institutionnel, c'est le financement d'importantes promotions immobilières et d'objets de rendement conservés dans ses actifs, qu'il placera ses liquidités (part de l'avoir du 2^{ème} pilier en 2016 : 21.9%, 2007 : 17.1%*). L'institutionnel pourra même se contenter de rendements inférieurs aux rendements immobiliers historiques, puisqu'ils demeurent aujourd'hui nettement supérieurs aux rendements des placements dans des classes d'actifs dits conventionnels.

En raison de ce phénomène, les prix de l'immobilier se sont maintenus à des niveaux élevés en 2016, et le rythme des nouvelles constructions est resté soutenu. Cela malgré les premiers signes d'une inversion de tendance, amorcée cette année, et bien perceptible dans notre région : baisse de la demande en logements neufs ; taux croissant de logements vacants. A cet état de fait, il convient d'ajouter l'entrée en

vigueur de la loi sur les résidences secondaires et de son ordonnance d'application (Lex Weber), la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), et le contrôle strict, dans certaines régions, des prix des loyers pour de nouvelles constructions ou d'objets locaux en rénovation. Avec la mise en œuvre progressive du frein à l'immigration, ces mesures sont tant d'éléments de blocage irréversible à l'essor de la construction : le placement immobilier devient, à son tour, une source d'instabilité.

Des marchés boursiers incertains

Ensuite d'un effondrement général en début d'année 2016, dans une période de nervosité et d'inquiétude à propos d'une reprise économique manquée (le SMI était au plus bas le 11 février, -13.4% depuis le 1^{er} janvier), c'est bien l'incertitude politique et les deux votes clés anglo-saxons qui ont donné le pouls aux marchés : le Brexit le 23 juin et les élections américaines le 8 novembre. Le manque de limpidité sur l'issue de ces deux événements était tel que les marchés, suspendus à l'incertitude – une émotion honnie – ne sont pas parvenus à s'orienter de façon franche. La finance peut être sarcastique car ce ne sont pas les nombreux attentats survenus en 2016 (près de 550 en nombre et 4200 morts), ni le drame migratoire de populations fuyant la misère, qui ont pesé sur les indices. Ironiquement, les marchés se sont subitement redressés suite à l'improbable élection de Donald Trump, pour terminer l'année presque euphoriques, démontrant que la finance possède cette propriété si particulière d'oublier les déconvenues, son microcosme pouvant être frappé d'amnésie après le redressement soudain des marchés.

Influence globale sur les résultats d'une banque de proximité

Dans ce contexte général, pour une banque régionale axée sur une économie essentiellement locale, ce sont les paramètres économiques nationaux qui conditionnent ses affaires. Pour notre banque en particulier, dont le modèle est de faire fructifier un portefeuille de négoce, et de proposer à sa clientèle des solutions de placements et de gestion de fortune, les facteurs exogènes, tels que les marchés financiers, ont aussi une importance significative.

La persistance des taux négatifs, au niveau national, est un challenge important pour une banque qui tire plus de 80% de ses revenus des opérations d'intérêts et qui a la volonté d'assurer un rendement supérieur à l'épargne et rendre attractif le dépôt de fonds de ses clients, tout en maintenant une politique de frais limitée au strict nécessaire. Outre une concurrence marquée sur les conditions de prêts hypothécaires, provenant de multiples établissements actifs sur la place, la pression sur le maintien de la marge d'intérêt est constante. En sus, le coût de la couverture du risque d'une hausse des taux, par des contrats swap, est une composante importante des charges (7.4% des produits en 2016).

Pour une banque qui réalise la majorité de ses affaires grâce aux placements dans l'immobilier régional, sous la forme de créance adossée à des titres hypothécaires, la raréfaction des terrains constructibles sur la Riviera vaudoise, la baisse générale de l'activité dans la construction, l'accroissement du contrôle du prix des loyers, et la prise en compte de la valeur de rendement dans les estimations des immeubles locatifs, sont autant de facteurs qui exigent une grande flexibilité dans l'approche clientèle et

un dynamisme créatif dans la recherche de solutions innovantes, pour maintenir la qualité et le volume des affaires.

Enfin, les résultats de la Caisse d'Epargne Riviera, de par son modèle d'affaires, sont dépendants des marchés boursiers, du comportement des actions suisses en particulier, sur le rendement du portefeuille de négoce-titres de taille non négligeable (22 millions de francs), et sur le volume des opérations exécutées par et pour la clientèle.

La réglementation bancaire est excessive et pénalisante

Il y a un facteur d'influence dont nous n'avons pas encore parlé : la sur-réglementation bancaire.

Sans influence sur les produits de nos activités bancaires, elle affecte nos charges d'exploitation, et le moral des troupes. Produit purement helvétique, engendré par une place financière réputée, la réglementation bancaire mise en œuvre depuis la crise financière est excessive et parfaitement disproportionnée pour un établissement de la taille de notre banque. Pire, elle induit une concurrence déloyale. Prévue pour les banques systémiques au niveau national, voire international (« too big to fail »), son application ne fait pas cas des banques locales, dont l'importance précisément systémique est nulle en cas de déboire régional. Campée solidement sur ses fonds propres, la Caisse d'Epargne Riviera peut toutefois voir son avenir avec sérénité, et garantir une activité irréprochable, même avec une réglementation allégée, qui serait strictement nécessaire et adaptée.

Cela dit, prenons les paris : l'îlot réglementaire ne sera pas imité par les pays voisins et lointains, économiquement forts, avec la même rigueur applicative des directives, ces derniers étant trop

contents de préserver leurs particularités fiscales et leurs modèles protectionnistes. Notre pays suscitera plutôt raillerie et moquerie pour avoir tant lâché d'avantages, dans le seul but ou presque d'obtenir l'honneur d'être le numéro un des nations réglementées.

C'est donc dans un contexte difficile, marqué par la persistance des taux d'intérêts négatifs, des marchés financiers en dents de scie, d'une vive concurrence et d'une accélération de la régulation bancaire, que la Caisse d'Epargne Riviera a bouclé son 203^{ème} exercice.

Au 31 décembre 2016, la taille de notre bilan était de 521 millions de francs, en hausse de 4.1% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont progressé de 3.4%, à 469 millions de francs, alors que les créances à la clientèle ont augmenté de 2.1%, à 440 millions de francs. En particulier, le volume de prêts hypothécaires s'est affiché à 408 millions de francs, soit une hausse de 2.5% sur l'année. Fin 2016, le taux de couverture des actifs par les passifs clientèle était de 106.6%, contre 105.2% un an plus tôt. Ceci signifie que les placements en créances à la clientèle sont intégralement refinancés par les dépôts des clients, un phénomène remarquable en comparaison nationale avec des établissements comparables au nôtre. Le résultat 2016 nous a permis d'augmenter notre base de fonds propres, de plus de 800'000 francs – sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale – à 27.9 millions de francs, renforçant ainsi notre stabilité. Le taux de fonds propres selon Bâle III, rapporté aux exigences légales, s'affichait à 194.0% contre 200.6% un an plus tôt.

Durant l'exercice sous revue, le compte de résultats a évolué de manière satisfaisante. La principale source de revenus, les opé-

rations d'intérêts, était en hausse et le résultat net a augmenté de 5.3%, à 7'712'000 francs. La marge d'intérêt brute, était de 1.50%, contre 1.55% en 2015, une baisse due aux renouvellements de prêts hypothécaires négociés à des taux inférieurs d'une part, et d'autre part aux coûts des assurances (swaps de taux) contractées pour se prémunir contre une hausse de taux, par 690'000 francs. En comparaison nationale, la marge brute est tout à fait acceptable.

Les opérations liées à nos activités dans les placements, de 690'000 francs, se sont affichées en légère hausse de 3.2%, dans un contexte boursier difficile. En outre, les marchés ont influencé négativement le résultat de négoce pour propre compte, lequel a comptabilisé une perte de 407'000 francs. Au cours de l'exercice sous revue, les charges d'exploitation ont augmenté, à 5'199'000 francs, contre 4'848'000 francs un an plus tôt. Les charges de personnel ont été comptabilisées en hausse de 8.7% en raison de l'augmentation de l'effectif, alors que les autres charges d'exploitation ont enregistré une hausse de 5.5%, en raison des dépenses en informatique et des frais engagés dans la rénovation d'un immeuble de rendement détenu en propre. A fin 2016, le bénéfice brut s'est affiché à 3'183'000 francs contre 3'570'000 francs en 2015, en raison de la baisse du résultat de négoce-titres et de la hausse des charges d'exploitation. En conséquence, le cost/income a augmenté, à 62.2%, contre 55.9% en 2015. Enfin, le bénéfice net a atteint 1'033'774 francs, en hausse de 1.1% par rapport à l'exercice précédent.

Considérant ces bons résultats, le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera pro-

pose le maintien du dividende à 12%.

Fondé sur ce qui précède, le Conseil d'administration tient à témoigner sa profonde reconnaissance à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui, grâce à leur engagement et à leur efficacité, permettent de présenter aux sociétaires de notre banque, un bouclier pour l'exercice 2016 qui peut être qualifié de très satisfaisant. C'est d'autant plus remarquable si l'on sait les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles notre activité bancaire s'est déroulée au cours de l'exercice sous revue. Les remerciements du Conseil d'administration s'adressent tout particulièrement à notre Directeur, Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques, qui a su conduire et motiver son équipe de main de maître, dans un environnement économique peu favorable ; son enthousiasme communicatif et ses hautes compétences sont des facteurs importants de notre réussite.

Les remerciements du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera s'adressent aussi à l'équipe de Riviera Finance qui a poursuivi son action sous la direction de Monsieur Pascal Blanchard, administrateur-délégué. Pour rappel, Riviera Finance est active dans la gestion de fortune et dans les domaines annexes qui lui sont étroitement liés. Le contexte économique difficile évoqué plus haut pour notre banque s'est appliqué dans les mêmes mesures à notre société fille, qui s'est engagée avec efficacité et compétence pour répondre avec performance à cette conjoncture peu favorable. La finalité de notre engagement est, et restera, la satisfaction de notre fidèle clientèle, qui

renouvelle sa confiance à notre banque, et à celles et ceux qui la constituent. L'engagement sans compter de nos collaboratrices et de nos collaborateurs est un juste retour face à une clientèle qui exprime clairement sa satisfaction pour les services rendus.

Votre présence à nos guichets chers clients, votre confiance renouvelée, sont autant de témoignages qui ne peuvent que nous pousser à l'excellence ; nous vous en sommes très reconnaissants et nous nous engageons à poursuivre ce service de qualité pour faire de notre partenariat une réussite indiscutable, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, chers clients, nos sincères remerciements.

Philippe Petitpierre
Le Président

Alexandre Gauthier-Jaques
Le Directeur

** Swisscanto, enquête 2016*